

La Cour constitutionnelle célèbre le 62^e anniversaire de l'indépendance du 5 juillet 1962

La Cour constitutionnelle a célébré jeudi 04 juillet 2024, le 62^e anniversaire de l'indépendance en rendant hommage aux sacrifices consentis par les chouhada et les moudjahidine pour le recouvrement de la souveraineté nationale.

Le programme de la célébration, qui a connu la présence des membres de la Cour constitutionnelle, ses cadres et fonctionnaires, comprenait diverses activités, dont la levée des couleurs nationales, une allocution prononcée à cette occasion par le Président de la Cour constitutionnelle, ainsi que d'autres activités.